



Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 - Québec annonce un rehaussement de 50,7 M\$ du financement des organismes communautaires

SOURCE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

14:00 ET

QUÉBEC, le 18 juin 2018 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec annonce un investissement de 50,7 M\$ pour rehausser graduellement d'ici 2022-2023 le financement des organismes communautaires qui contribuent, par leurs actions, à défendre les droits sociaux et économiques des Québécoises et des Québécois.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, a fait cette annonce aujourd'hui concernant cet investissement qui découle de la mesure 19.2 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 annoncé le 10 décembre dernier.

Citation :

« L'augmentation du financement des organismes communautaires leur permettra de renforcer leur présence au sein des communautés pour agir encore plus efficacement afin de combattre les problèmes sociaux et de favoriser l'inclusion sociale. Leurs actions encouragent la participation citoyenne et contribuent au développement socioéconomique de leurs milieux.

Notre gouvernement souhaite poursuivre son soutien auprès des organismes communautaires afin qu'ils puissent continuer à faire du Québec une société plus juste et inclusive. »

François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Faits saillants :

- Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), qui soutient dans leur mission globale les organismes défendant les droits sociaux et économiques et des organismes multisectoriels, sera bonifié graduellement avec un investissement total de 50,7 M\$ d'ici 2022-2023.
- Dès 2018-2019, le financement accordé à ces organismes sera augmenté de 12,7 %. Suivra ensuite une indexation annuelle de 1 % d'ici 2023. De plus, une hausse sera accordée en 2019-2020 afin de soutenir davantage les organismes qui offrent des services individuels à la population. Les partenaires du milieu communautaire seront consultés lors des travaux visant à en déterminer les balises.
- Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, qui totalise des investissements de près de 3 milliards de dollars, propose une cible claire et mesurable : d'ici 2023, plus de 100 000 personnes sortiront de la pauvreté. Ce plan prévoit des mesures ambitieuses pour faire reculer la pauvreté, dont un investissement de 1,25 milliard de dollars pour l'instauration, en 2023, d'un revenu de base pour des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi.

Lien connexe

- [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](#)

Source :

Anne Rochette

Attachée de presse

Cabinet du ministre de l'Emploi

et de la Solidarité sociale

Tél. : 418 643-4810

Renseignements :

Relations avec les médias

Direction des communications

Ministère du Travail, de l'Emploi

et de la Solidarité sociale

Tél. : 418 643-9796

Profil de l'entreprise



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Autres communiqués de cette entreprise:

[Création de 52 emplois et maintien de 57 postes dans la région de Montréal -...](#)

[Baisse du taux global de faible revenu selon la MPC - Le Québec au premier rang!](#)

[Présentation du projet de loi no 189, Loi visant principalement à confier la...](#)

Compagnie(s) connexe(s)

Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Autres communiqués de cette entreprise:

[Données sur l'emploi de mai 2018 - Le taux de chômage continue de diminuer au...](#)

[Le porte-parole de la CAQ incapable d'identifier un emploi de qualité dans son...](#)

[21e édition des prix Hommage bénévolat-Québec - Le gouvernement du Québec...](#)